

CTSD ajustement de rentrée 2022 du 01/07/2022

Ouvertures :

Pierre Brossolette – La Chapelle Saint-Luc 6ème

Prévisions en février : 120 élèves, 5 divisions, moyenne de 24 élèves/divisions.

Ajustement en juin : 148 élèves, 6 divisions, moyenne de 24,6 élèves/divisions. Il reste 2 places.

Pont Sainte Marie - Eureka 6ème

Prévisions en février : 136 élèves, 5 divisions, moyenne de 27,2 élèves/divisions.

Ajustement en juin : 156 élèves, 6 divisions, moyenne de 26 élèves/divisions. Il reste 18 places.

Marie Curie - Troyes 6ème

Prévisions en février : 200 élèves, 8 divisions, moyenne de 25 élèves/divisions.

Ajustement en juin : 206 élèves, 9 divisions, moyenne de 22,8 élèves/divisions. Il reste 19 places.

3ème supplémentaire au collège de Nogent, passant à 6 divisions.

Une classe de 2nd au lycée Joliot Curie supplémentaire, passant à 11 divisions.

Fermetures :

Piney – Des Roises 6ème

Prévisions en février : 94 élèves, 4 divisions, moyenne de 23,5 élèves/divisions.

Ajustement en juin : 82 élèves, 3 divisions, moyenne de 27,3 élèves/divisions. Il reste 5 places.

Pithou - Troyes 6ème

Prévisions en février : 129 élèves, 6 divisions, moyenne de 21,5 élèves/divisions.

Ajustement en juin : 120 élèves, 5 divisions, moyenne de 24 élèves/divisions. Il reste 5 places.

Niveaux sous surveillance :

Bar/Seine 5ème et 3ème.

Camus 3ème.

Lusigny 3ème.

Bouilly 5ème.

Mery 5ème.

Langevin Romilly 4ème.

Arcis ouverture d'une UPE2A

Les élus FSU demandent qu'une ouverture de classe supplémentaire soit effective pour le collège de Bouilly dès maintenant. L'établissement, les familles, les élus se sont mobilisés à juste titre. Il n'est pas acceptable que de nouveau, des classes à 30 puissent exister. Des moyens existent au niveau rectoral, il faut les débloquer pour tous les établissements qui sont dans cette situation.

L'administration répond qu'elle ajustera si les effectifs dépassent le seuil.

Les élus FSU demande la création d'un poste de CPE pour le collège de Nogent qui approche des 600 élèves.

Madame la DASEN répond que dans la région d'où elle vient, le seuil de création est à 800 élèves. L'administration ajoute que les arbitrages vont se faire, il y a un engagement du Recteur de mettre un barème.

